



Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

SODINO SICAR S.A.

RAPPORT D'AUDIT LEGAL

(Commissariat aux comptes)

Exercice clos au 31 Décembre 2021

(Novembre 2022)

SOMMAIRE :

	<u>PAGES :</u>
<i>RAPPORT GENERAL</i>	<i>03</i>
<i>RAPPORT SPECIAL</i>	<i>08</i>
<i>BILAN</i>	<i>12</i>
<i>ETAT DE RESULTAT</i>	<i>14</i>
<i>ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</i>	<i>15</i>
<i>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</i>	<i>16</i>
 <i>ANNEXES</i>	
<i>1- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS</i>	<i>46</i>
<i>2- DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D'ACTION</i>	<i>47</i>
<i>3- DETAIL DES VARIATIONS DES AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS ET PLUS-VALUES</i>	<i>54</i>



Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Société SODINO SICAR S.A.

Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires

De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de **45 397 218 DT**, des capitaux propres positifs de **18 167 214 DT** y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **-140 808 DT** et un flux de trésorerie affecté à l'exploitation de **-1 022 128 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière **la société SODINO SICAR SA** au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

➤ *Paragraphes d'observation post-opinion :*

Nous tenons à attirer votre attention sur les faits suivants qui ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- 1- La Filiale SOPINO a réalisé un nouveau projet d'investissement de 24 millions de dinars, lui permettant d'améliorer considérablement ses revenus futurs et de faire face à ses engagements et ce sur la base d'un nouveau business plan et d'un nouvel échéancier avec la SODINO validés par son conseil d'administration. Cela devra permettre à la SODINO de lever progressivement les provisions sur sa participation de 767 000 Dinars et sur les intérêts impayés d'un montant 2 047 686 Dinars, et de transférer les intérêts réservés d'un montant 3 663 750 DT de parmi ses produits.
- 2- Le Total des capitaux propres s'élevant à **18 167 214 DT** au 31/12/2021, est devenu inférieur à 50% de son capital social soit **19 025 845 DT**. Le conseil d'administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes ou de procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes. Si l'assemblée générale extraordinaire ne s'est pas réunie dans le délai précité, toute personne intéressée peut demander la dissolution judiciaire de la société, et ce, conformément à l'Article 388 du Code des Sociétés Commerciales.
- 3- La société SODINO Sicar a procédé à la réévaluation Légale du Bâtiment logeant son siège social ainsi que les amortissements correspondants, avec date d'effet au 1er janvier 2021 dégageant une plus-value de réévaluation de 208 780 DT (Notes III.3.2, A.2 et B.1) portée en capitaux propres

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces 3 points.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2021, s'élèvent à **33 281 876 DT** en valeurs brutes, dont **29 905 730 DT** concernent des Participations à rétrocéder.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès-verbaux du conseil d'administration statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courant actionnaires

Les Avances en comptes courant actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2021 dans le poste Placement et autres actifs financiers, s'élèvent à **12 756 554 DT** en valeurs brutes, dont **9 200 000 DT** (en principale) accordés à la SOPINO, filiale détenue à 49,99848% par SODINO SICAR.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des états financiers récents, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ;

- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, pour un échantillon de projets, L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne de la société susceptible d'avoir une incidence sur notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis le 21 novembre 2022,
Le commissaire aux comptes :**

Expert Partners

Salah MEZOU
Expert Partners Sarl
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél. 71 236 344 / 71 750 200 Fax: 71 767 083
MF: 15/10225 M/A/M/000



Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Société SODINO SICAR S.A.

Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires

De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

1- Transactions intergroupes :

1.1- Société SOPINO SA (Filiale)

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;

Les loyers de l'année 2021, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2021, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 32 200 DT.

- ❖ Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT.

- Au cours de l'exercice 2021 la société SOPINO a augmenté son capital de 1 600 000 DT dont 800 000 DT par conversion de créances en CCA de SODINO SICAR, le reliquat constitue un apport en numéraire effectué par la STB SICAR. De ce fait, la créance en compte courant de la SODINO s'établit, au 31/12/2021 à 9 200 000.

- Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2021, sont portés parmi les intérêts réservés pour un montant de 624 250 DT .

- Au cours de l'exercice 2022 la SOPINO a procédé à un règlement partiel des intérêts sur compte courant dus à la SODINO pour un montant de 600 000 DT.

- La SOPINO a réalisé un nouveau projet pour un investissement de 24 millions de dinars, réalisé à 78 % à fin décembre 2021. Ce projet permettra d'améliorer considérablement ses revenus futurs.

- Le nouveau business plan de la SOPINO fait apparaître une trésorerie cumulée positive et permet notamment le règlement des engagements de la SOPINO vis-à-vis de la SODINO en principal, et intérêts sur la base d'éléments autorisés par le conseil d'administration de la SODINO en date du 22 décembre 2021 et le conseil d'administration de la SOPINO en date du 06 janvier 2022 et prévoyant notamment :

- un nouvel échéancier de remboursement jusqu'à l'exercice 2032.
- un taux d'intérêt de 8% à partir de 2022 applicable uniquement sur le principal du au 31 Décembre 2021 soit 9 200 mille Dinars. Les intérêts dus au 31 Décembre 2021 et s'élevant à 5712 mille Dinars ne sont pas productif d'intérêts sauf en cas d'impayés par rapport au nouveau échéancier. Ces seront payés en premier lieu en cinq annuités de 600 mille Dinars et une dernière annuité en 2026 de 3 312 mille Dinars.
- Les intérêts annuels calculés à partir du 1^{er} Janvier 2022 et impayés sont productifs d'intérêt à partir de l'année qui suit. Il en est de même pour les impayés en principal.

L'échéancier de remboursement est présenté à la Note F.2 : Parties liées.

La SODINO a levé une partie de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 383 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la Sopino et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévu par le nouveau échéancier .Ainsi sa participation dans la SOPNO s'élevant 3 299 900 DT à est provisionné à hauteur de 767 000 DT.

Les intérêts dus par la SOPINO et s'élevant à 5 712 mille Dinars sont soit provisionnés (2 047 686 Dinars) soit t portés en intérêts réservés (3 663 750 DT) .

1.2- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé la rémunération du Président Directeur Général, dans ses réunions du 06 mars 2020 et du 06 Août 2021. Au cours de l'exercice 2021, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général, Mme Samiha SELMANI, pour un montant de 124 819,305 DT dont des avantages en nature pour 13 402,560 DT, plus des jetons de présence pour 2 812,500 DT en brut.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres d'opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

Tunis, le 21 novembre 2022,
Le commissaire aux comptes :

Expert Partners Sarl
Salah MEZOU
Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél. 71 236 344 / 71 750 200 Fax: 71 767 083
MF: 1510225 M/A / M / 000

Société SODINO SICAR S.A.

Etats Financiers Individuels

Exercice clos le 31 Décembre 2021

SODINO SICAR S.A.
BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-21	AU 31-12-20
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	23 506	23 506
Amortissements Immob. Incorp.		-17 365	-12 407
		6 141	11 099
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	1 099 139	824 325
Amortissements Immob. corporelles		-603 533	-510 120
		495 606	314 205
IMMOBILISATION FINANCIERE	A3	33 281 876	34 000 366
Provisions Immob. Financières		-12 380 837	-12 906 248
		20 901 040	21 094 119
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		21 402 787	21 419 423
AUTRES ACTIF COURANT	A4	7 334 412	6 492 023
PROVISIONS		-2 054 801	-2 054 801
		5 279 611	4 437 222
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINACIERS	A5	21 367 327	21 785 716
PROVISIONS		-3 170 922	-3 179 555
		18 196 405	18 606 161
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUID	A6	518 415	1 173 837
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		23 994 431	24 217 220
TOTAL DES ACTIFS		45 397 218	45 636 643

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.
BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	AU 31-12-21	AU 31-12-20
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
CAPITAL APPELE NON VERSE		0	0
CAPITAL NON APPELE		0	0
RESERVES	B.1.2	829 987	816 378
RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION		208 780	0
RESULTATS REPORTEES		-20 782 434	-20 389 178
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		18 308 022	18 478 890
RESULTAT DE L'EXERCICE		-140 808	-393 256
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		18 167 214	18 085 634
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISION POUR RISQUE		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	12 371 620
FINANCEMENT BEI		0	0
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 670 000	1 887 500
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		3 200 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS		1 294 906	1 431 585
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		19 765 745	20 959 314
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		72 851	83 708
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	4 477 290	3 689 523
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	2 914 118	2 818 465
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		7 464 259	6 591 696
TOTAL DES PASSIFS		27 230 004	27 551 009
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		45 397 218	45 636 643

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.			
ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021			
(Montant exprimés en Dinars)			
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-21	MONTANTS AU 31-12-20
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		450 956	333 004
REVENUS DES PLACEMENTS		468 162	436 993
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		83 293	101 684
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	7 783
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 006 010	879 464
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-15 260	-29 900
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-260 903	-275 891
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-1 212 458	-1 086 296
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	403 780	180 529
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-59 909	-59 461
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-1 144 749	-1 271 020
RESULTAT D'EXPLOITATION	C7	-138 739	-391 556
AUTRES GAINS ORDINAIRES		0	150
AUTRES PERTES ORDINAIRES		0	-46
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		-138 739	-391 452
Impôts sur les sociétés		-2 069	-1 805
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-140 808	-393 256

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-21	AU 31-12-20
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		-140 808	-393 256
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	C5	-403 780	-136 536
- Variation des Créances et autres actifs	A4	-842 389	-477 663
* Variation des fournisseurs et autres dettes	B3&B5	776 911	632 514
* Reclassement Exigible CDC et FOPRODI (Principal)	D1	438 505	516 076
_Reclassement Exigible IRADA		11 146	11 150
- Plus values de cession des Participations et CCA - Fonds gérés	D2	-434 109	-512 649
- Plus values de cession des Participations et CCA - SODINO	D3	-427 603	-269 616
- Plus values de réévaluation des Actifs immobilisés			
*Autres produits			0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-1 022 128	-629 979
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition financières		-32 056	-48 873
* Comptes courants associés		0	-380 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
* Participations	A3-I-1	1 034 478	474 299
* Participations sur FOPRODI	A3-I-2	1 301 445	738 810
*FONDS CDC			972 100
* Comptes courant associés	D4	368 254	158 780
Variation des avances sur cession d'actions reçues	B2-i	-136 679	189 556
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		2 535 441	2 104 672
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
reserves pour fonds social	B1-2	13 608	12 351
Variation des placements courants	A5	-735 303	-1 790 261
Encaissements sur financement FCDC			67 500
Décaissements sur financement F CDC		-1 450 402	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 172 096	-1 710 410
Variation de Trésorerie		-658 783	-235 716
Trésorerie début de l'exercice		1 172 286	1 408 002
Trésorerie Fin de l'exercice		513 503	1 172 286

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La **Société de développement du Nord-Ouest** a été créé sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraires.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'Article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord-Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- L'intelligibilité ;
- La pertinence ;
- La fiabilité ;
- La comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la **SODINO** pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES :

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2021, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 sont celles qui répondent aux critères de classement établi par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- D'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- D'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- D'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- Construction :	2 %
- Matériel Roulant :	20 %
- Agencements, aménagements et installations :	10 %
- Equipements de bureaux :	10 %
- Matériel de Bureaux :	10 %
- Matériel informatique :	33,33 %

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 500 Dinars sont amorties intégralement.

Au cours de l'exercice 2021, la SODINO Sicar a procédé à la réévaluation Légale du Bâtiment logeant son siège social ainsi que les amortissements correspondants, avec date d'effet au 1er janvier 2021, et ce sur la base d'un rapport d'expert indépendant, fixant sa valeur à 432 000 DT dégageant ainsi une plus-value de Réévaluation Légale de 208 780 DT.

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 ayant donnée une valeur supérieure à la juste valeur dégagée par le rapport d'un expert indépendant, la société a retenu cette juste valeur établie par l'expert indépendant s'élevant à 432 000 DT (Note A2 et Note B1).

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 a dégagé une valeur nette réévaluée de 514 603 DT. La réévaluation de ce même bâtiment par un ex

La réévaluation basée sur les indices ayant donné une valeur ayant donnée une valeur supérieure à la juste valeur dégagée par le rapport d'un expert indépendant, la société a retenu cette juste valeur établie par l'expert indépendant s'élevant à 432 000 DT (Note A2 et Note B1).

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à rétrocéder, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destinées à être rétrocédées aux promoteurs après une période de détention supérieure à 3 ans, délai minimal prévu pour les contrats de rétrocession conclus, à l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation représente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- Le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- Le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- Le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contrepartie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2021, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la SODINO pour les comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en Produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la SODINO ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non recouvrement. Ces intérêts sont portés dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les Passifs Courants au niveau du Bilan.

Pour l'exercice 2021, les intérêts sur le compte de la SOPINO sont portés en produits (Voir note F2 : Parties liées)

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- La nature de l'éventualité ;
- Les incertitudes qui affectent l'issue, et
- L'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- Des produits des participations ;
- Des produits des placements
- Des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus-value de cession) sont constatés à l'encaissement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur brute de **23 506** Dinars.

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>	
	MONTANTS	
	31/12/2021	31/12/2020
- Logiciel informatique	1 010	1 010
- Système domaine SODINO	835	835
- Logiciel déclaration	885	885
- Logiciel comptable	5 901	5 901
- CASH LIGNE SCSI	14 875	14 875
TOTAUX	23 506	23 506

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2021 un solde de **17 365** Dinars. Il se détaillent comme suit :

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2021	31/12/2020	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel Comptable	5901	5901	0
CASH LIGNE SCSI	8 734	3 776	4 958
TOTAUX	17 365	12 407	4 958

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une variation de **274 813 Dinars**. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2021 un solde de **603 533** Dinars. Ils se détaillent comme suit :

VALEURS BRUTES*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2021	31/12/2020	
Construction (i)	560 765	318 008	242 757
Matériel de transport de fonction	194 400	194 400	0
Matériel de transport de service	51 635	51 635	0
Agencements et aménagements	39 920	39 920	0
Installations	18 453	18 452	0
Mobilier de bureaux	76 012	76 322	-310
Matériel de bureaux	27 690	27 708	-19
Matériel Informatique (ii)	121 443	89 058	32 384
Fourniture de bureau	8 821	8 821	0
TOTAUX	1 099 139	824 325	274 813

i- Constructions :

Au cours de l'exercice 2021, la SODINO Sicar a procédé à la réévaluation légale du Bâtiment logeant son siège (Note III.3.2 Immobilisations corporelles). La réévaluation de la valeur brute et des amortissements cumulés antérieurs de cette immobilisation, ainsi que la plus-value de réévaluation légale dégagée se présentent comme suit

	Valeur		
	Historique	Réévaluée	Variations
Valeur brute	318 008	560 765	242 757
Total Amortissements au 01/01/2021	94 788	128 765	33 977
Valeur nette	223 220	432 000	208 780
Juste valeur : Evaluation d'un expert			

ii- Matériel informatique :

Les acquisitions de l'exercice s'élevant 32 384 DT correspondent à l'acquisition d'ordinateurs portables et d'écrans.

iii- Mobilier de bureaux, Matériel de bureaux :

Les variations de l'exercice s'élevant respectivement à -310 DT et -19 DT correspondent à la régularisation suite à la déduction de la TVA récupérable relative aux acquisitions de l'exercice 2020.

AMORTISSEMENTS*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2021	31/12/2020	
Bâtiment	141 189	94 868	46 320
Matériel de transport de fonction	181 130	165 250	15 880
Matériel de transport de service	52 760	52 760	0
Agencements et aménagements	36 174	32 568	3 606
Installations	16 540	15 749	792
Mobilier de bureau	50 495	46 906	3 589
Matériel de bureau	97 603	75 960	21 643
Matériel Informatique	20 461	18 878	1 583
Equipement de bureau	7 180	7 180	0
TOTAUX	603 533	510 120	93 413

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

Note A.3.- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à récéder, y compris celles effectuées sur les fonds mis à la disposition de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **33 281 876 Dinars**.

Les immobilisations financières brutes s'élevant au 31 décembre 2021 à 33 281 876 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2020	31/12/2019	
<u>VALEURS BRUTES</u>			
- Immobilisation fin. statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	3 299 900	2 499 900	800 000
o SRAOUNETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	122 500	122 500	0
- Participations	29 905 730	31 424 220	-1 518 490
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	928	928	0
Versement restant à effectuer/participations	-1 030 000	-1 030 000	0
Valeur Brute (a)	33 281 876	34 000 366	-718 490
<u>PROVISIONS</u>			
Provisions (b)	-12 380 838	-12 906 248	525 410

<i>Valeurs nettes (c : a+b)</i>	20 901 040	21 094 118	-193 080
---------------------------------	-------------------	-------------------	-----------------

Les provisions et les reprises relatives aux Titres de participations s'analysent comme suit :

DESIGNATION		MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
<i>Ouverture</i>		12 906 248	12 827 113
Dotations aux provisions	A.3-2-1.	160 589	336 344
Reprises	A.3-2-2.	-686 000	-257 209
<i>Provisions au 31/12/2021</i>		12 380 838	12 906 248

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations à r troceder s' levant   -1 518 490 DT, se d taille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION		MONTANT		VARIATIONS
		31/12/2021	31/12/2020	
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES	A.3-1-1	13 062 605	13 741 705	-679 100
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI	A.3-1-2	11 817 240	12 656 630	-839 390
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA	a	45 885	45 885	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA	a	1 147 000	1 147 000	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME	a	2 198 000	2 198 000	0
PARTICIPATION SUR FONDS CDC	A.3-1-3	1 635 000	1 635 000	0
TOTAUX		29 905 730	31 424 220	-1 518 490

Le d tail des participations   r troceder est pr sent  en **Annexe 2**.

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

Le d tail des participations r troced es, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, s' levant   679 100 DT, se pr sente comme suit :

En Dinar Tunisien

SOLDES DES TITRES DE PARTICIPATION RETROCEDES	MONTANT BRUT		Cessions en Valeurs Brutes	Nombre de titres	PLUS VALUES
	2021	2020			
RAYAN	0	300 000	300 000	3 000	96 000
SOTULIN	22 000	47 100	25 100	251	39 143
SOTES	0	109 000	109 000	10 900	50 974
TECHNOLATEX	0	145 000	145 000	1 450	69 261
WEST PHARMA	0	100 000	100 000	20 000	100 000
TOTAUX	22 000	701 100	679 100	35 601	355 378

Le prix de cession global s'élève à 1 034 478 DT (679 100 DT + 355 378 DT)

A.3-1-2. PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI

Le détail des participations rétrocédées, souscrites sur le fonds FOPRODI, s'élevant à 839 390 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

SOLDES DES TITRES DE PARTICIPATION RETROCEDES	MONTANT BRUT		CESSION EN VALEURS BRUTES	Nombre de titres	PLUS VALUES	Part Sodino	Part FOPRODI
	2021	2020					
<u>RETROCESSIONS</u>							
RAYAN	0	180 000	180 000	1 800	225 424	22 542	202 881
SOTULIN	9 800	50 700	40 900	409	17 860	1 786	16 074
SOTES	0	198 990	198 990	19 899	92 530	9 253	83 277
TECHNOLATEX	0	419 500	419 500	4 195	126 240	12 624	113 616
TOTAUX	9 800	849 190	839 390	26 303	462 055	46 205	415 849

Le prix de cession global s'élève à 1 301 445 DT (839 390 DT + 462 055 DT), dont 1 255 239 DT (839 390 DT + 415 849 DT) reviennent au Fonds géré pour le compte de FOPRODI (Note B.5)

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs, intéressent les participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2021 à 11 613 838 DT contre 12 906 248 DT pour l'exercice 2020. Elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>1 240 800</u>	<u>1 623 800</u>	<u>-383 000</u>
PARTICIPATION STE IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
PART IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAG	250 000	250 000	0
PART STE D PROM IMM INDUST DU NORD (SOPINO)	767 000	1 150 000	-383 000
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	20 000	20 000	0
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Voir Annexe 2)	<u>11 140 038</u>	<u>11 282 448</u>	<u>-142 410</u>
TOTAUX	12 380 838	12 906 248	-525 410

Le Détail des provisions est présenté en annexe 2

La variation des provisions sur participations à r troceder, s' levant   -142 410 DT, s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
D�signations	2021	2020
Provisions ant�rieures	11 282 448	11 203 313
Dotations de l'exercice <u>A.3-2-1.</u>	160 589	336 344
Reprises <u>A.3-2-2.</u>	-303 000	-257 209
Variations des provisions	<u>-142 410</u>	<u>79 135</u>
TOTAUX	11 140 038	11 282 448

A.3-2-1. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2021, s' levant   160 589 DT, se d taillent comme suit :

<i>En dinar Tunisien</i>	
D�signation	Dotations
<u>PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
huilerie BOUMAKHLOUF	31 429
TAOOC	10 000
skan agro	71 000
ALIMENTS VERTS SAV	23 497
VEGA CABLES	18 780
EXTRA BETON	5 883
TOTAUX	<u>160 589</u>

A.3-2-2. Reprises:

Les reprises de provisions de l'exercice 2021, s' levant   303 000 DT, se d taillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	
Projets promoteurs	Montant
<u>REPRISES SUR PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
RAYAN	300 000
EXPOFOREST	3 000
TOTAUX	303 000

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Prêts au personnel	78 860	62 275	16 586
Etat impôts et taxes	1 042 553	929 468	113 085
Débiteurs divers	110 336	88 233	22 103
Charges constatées d'avance	6 664	20 159	-13 495
Produits à recevoir	6 080 377	5 381 773	698 604
Crédit TVA	7 122	1 615	5 507
Fournisseurs avances & acomptes	8 500	8 500	0
Valeur Brute	7 334 412	6 492 023	842 389
Provisions (A.4-2)	-2 054 801	-2 054 801	0
TOTAUX	5 279 611	4 437 222	842 389

A.4-1 PRODUITS A RECEVOIR :

Le solde de ce poste s'élevant à 6 080 377 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
PRODUITS A RECEVOIR SOPINO (i)	5 743 636	5 115 786	627 850
PRODUITS A RECEVOIR SUR FONDS (ii)	126 137	95 290	30 847
PRODUITS A RECEVOIR FOND IRADA	34 410	22 940	11 470
PRODUITS A RECEVOIR (iii)	176 193	147 757	28 436
TOTAUX	6 080 377	5 381 773	698 604

i- PRODUITS A RECEVOIR DE LA SOPINO :

Le solde de ce compte s'élevant au 31 décembre 2021 à 5 743 636 DT comptabilise notamment les intérêts sur l'avance en compte courant servie à la filiale SOPINO ainsi que les loyers. Sa variation s'élevant à 627 850 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Projets promoteurs	Montant
Ouverture 2021	5 115 786
Intérêts sur CCA 2021 (10 000 000 DT x TMM)	624 250
Loyer 2021	3 600
Solde au 31/12/2021	5 743 636

ii- PRODUITS A RECEVOIR SUR AUTRES FONDS :

Le solde de ce compte s'élevant à 126 137 DT comprend les commissions de gestions dues par les fonds CDC et FP-PME au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

En Dinar Tunisien

	Montant
Commissions de gestion sur le Fonds FP PME 2020	45 907
Commissions de gestion sur le Fonds CDC 2021	34 298
Commissions de gestion sur le Fonds FP PME 2021	45 932
Solde au 31/12/2021	126 137

iii- PRODUITS A RECEVOIR SUR PLACEMENTS :

Le solde de ce compte s'élevant à 176 193 DT comprend les Intérêts courus et non échus sur les divers placements financiers. Il se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

	Montant
Intérêts courus sur placements	146 567
Intérêts courus sur emprunt Obligataire BNA	15 825
Jetons de présence SOPINO	9 375
Autres	4 427
Solde au 31/12/2021	176 193

A.4-2 PROVISIONS SUR AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les provisions sur les autres actifs courants s'élevant à 1 454 801 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Provisions pour autres actifs courants	7 115	7 115	0
Provisions / Produit à recevoir	2 047 686	2 047 686	0
TOTAUX	2 054 801	2 054 801	0

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 une valeur nette comptable de **18 196 405 DT**. Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
	<i>En Dinar Tunisien</i>		
Titres cotés en bourse	1 269 119	1 269 397	-278
Placements financiers	7 341 654	6 606 073	735 581
Comptes courants (A.5.1, Annexe 2)	12 756 554	13 910 247	-1 153 692
Valeurs Brutes	21 367 327	21 785 716	-418 390
Provisions	-3 170 922	-3 179 555	8 633
TOTAUX	18 196 405	18 606 161	-409 757

A.5.1 : Comptes courants

La variation des comptes courants s'élevant à 1 153 793 DT se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT		FINANCEMENT
	<i>En Dinar Tunisien</i>		
<u>Reclassement au compte 4572000</u>	<u>180 000</u>		
ZEMAR	180 000		Fonds CDC
<u>Nouveaux octroies d'avances en compte courant – projets (a)</u>	<u>173 793</u>		
WEST PHARMA	123 692		Fonds CDC
SOTES	50 000		Fonds CDC
<u>Souscription au capital SOPINO par conversion de CCA</u>	<u>800 000</u>		
SOPINO	800 000		Fonds propres
<u>Variation (c : a-b)</u>	<u>1 153 692</u>		

A.5.2 : PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET ACTIFS FINANCIERS

Les provisions sur les placements et actifs financiers s'élevant à **3 170 922 DT** se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
	<i>En Dinar Tunisien</i>		
Provisions / Titres de placement	697 308	705 941	-8 633
Provisions / CCA	2 473 614	2 473 614	0
TOTAUX	3 170 922	3 179 555	-8 633

Le Détail des Comptes courant associé et des provisions correspondantes est présenté en annexe 2

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de **518 415 DT**, ventilée par poste comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
<u>COMPTES SODINO</u>	<u>224 891</u>	<u>883 479</u>	<u>-658 588</u>
SODINO CDC	128 674	415 015	-286 341
STB SILIANA	36 721	3 043	33 678
BIAT FONDS DE RESTRECTORATION	19 305	19 439	-133
BIAT AGENCE SILIANA	12 683	390 276	-377 593
AMEN BANQUE SILIANA	8 278	8 418	-140
ARAB TUNISIAN BANK SILIANA	7 259	557	6 702
BIAT IBEN JAZZAR	5 121	5 591	-470
BH SILIANA	3 431	773	2 658
BT SILIANA	1 033	1 166	-133
COMPTE COURANT POSTAL	1 000	0	1 000
BNA LAFAYETTE	783	927	-143
BANQUE DU SUD SILIANA	518	636	-118
BNA SILIANA	0	33 600	-33 600
STUSID SIEGE	84	0	84
UNIVERSELLE DE BOURSE	0	4 039	-4 039
<u>COMPTES RELATIFS AUX FONDS GERES</u>	<u>293 524</u>	<u>290 358</u>	<u>3 166</u>
AMEN BQ IRADA JENDOUBA	62 045	62 149	-104
AMEN BQ IRADA LE KEF	62 045	62 149	-104
STB IRADA JENDOUBA	39 232	39 375	-143
STB IRADA LE KEF	39 161	39 340	-179
BNA FONDS IRADA JENDOUBA	17 247	14 915	2 332
BNA FONDS IRADA KEF	17 247	14 915	2 332
UIB IRADA JENDOUBA	15 904	16 047	-143
UIB IRADA LE KEF	15 904	16 047	-143
BNA BFPME IRADA JENDOUBA	6 585	6 728	-143
BNA BFPME IRADA KEF	6 585	6 728	-143
BT IRADA JENDOUBA	4 237	4 370	-133
BT IRADA LE KEF	4 237	4 370	-133
BH IRADA JENDOUBA	2 444	2 494	-50
BH IRADA LE KEF	628	710	-82
ATTIJARI IRADA LE KEF	22	22	0
TOTAUX	518 415	1 173 837	-655 422

NOTES AU PASSIF**Note B.1- CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres s'élevant à 18 167 214 DT s'analysent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CAPITAL SOCIAL (B.1.1)	38 051 690	38 051 690	0
RESERVES (B.1.2)	1 038 767	816 378	222 389
REPORT A NOUVEAU	-20 782 434	-20 389 178	-393 256
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	18 308 022	18 478 890	-170 868
RESULTAT DE L'EXERCICE	-140 808	-393 256	252 448
CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	18 167 214	18 085 634	81 580

B.1.1- Capital social :

En Dinar Tunisien

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	3 805 169	10	38 051 690	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2021 à 1 038 767 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Réserve légale	49 089	49 089	0
Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
Réserve pour Fonds social	207 200	193 591	13 608
Réserve spéciale de réévaluation Légale (Note III. 3.2 & Note A.2)	208 780	0	208 780
TOTAUX	1 038 767	816 378	222 389

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la SODINO s'élèvent au 31/12/2021 à **19 765 745 Dinars**, contre **20 959 314 dinars** au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Provision pour risques et charges	320 000	320 000	0
Financement 21-21	555 724	555 724	0
Avances sur cession d'actions (i)	1 294 906	1 431 585	-136 679
Financement FOPRODI (Note A.3-1-2)	11 532 230	12 371 620	-839 390
Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
Financement RITI	45 885	45 885	0
Financement FONDS CDC (ii)	1 670 000	1 887 500	-217 500
Financement FONDS DE RESTRECTORATION	3 200 000	3 200 000	0
TOTAUX	19 765 745	20 959 314	-1 193 569

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à -136 679 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
<i>Comptes d'Avance</i>	<i>2020</i>	<i>Avances Reçues</i>	<i>Règlement Rétrocession actions</i>	<i>2021</i>
AAC PROJET SOTES	50 000	0	-50 000	0
ACA PROJET WEST PHARMA	0	200 000	-200 000	0
AVANCE /TRAITE SOTES	12 278	451 494	-463 772	0
AVANCE/TRAITE SAN	3 000	4 400	0	7 400
AVANCE /TRAITE LINGETTE	111 055	126 142	-237 016	181
AVANCE /TRAITE TECHNOLATEX	0	760 001	-760 001	0
avance /traite boumakhlouf	81 000	24 000	0	105 000
AVANCE SUR TRAITE SONOMAR	23 000	5 000	0	28 000
AVANCE /TRAITE RAYEN	0	801 424	-801 424	0
AVANCE ZEMAR	0	59 400	-57 326	2 074
AVANCE MSELITE	0	1 000	0	1 000
				0
Avances sur autres projets	1 151 252	0	0	1 151 252
	1 431 585	2 432 861	-2 569 539	1 294 906
Variation		-136 679		

ii- Financement Fonds CDC

La variation des comptes « Financement CDC » s'élevant à -217 500 DT correspond notamment au reclassement des remboursements de l'exercice du poste Fonds géré CDC, vers le passif exigible et se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	Mouvements	Solde
<u>Ouverture</u>		<u>1 887 500</u>
<u>Libération sur Financements projet</u>		<u>-67 500</u>
Règlement Assurance SOTUGAR a la Charge de CDC	-67 500	
<u>Reclassement Produit rétrocession en exigible</u>		<u>-150 000</u>
Reclassement Exigible Remboursement CCA SOTULIN	-105 000	
Reclassement Exigible Remboursement CCA ZEMAR	-45 000	
<i>Variation 2021</i>	<u>-217 500</u>	
<i>Solde au 31 décembre 2021</i>		<i>1 670 000</i>

Note B.3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de **72 851** Dinars contre **83 708** Dinars à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Fournisseurs d'exploitation	19 015	0	19 015
Fournisseurs, factures non parvenues	53 836	83 708	-29 872
TOTAUX	72 851	83 708	-10 857

Note B.4- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de **4 477 290** DT contre **3 689 522** DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Personnel Charges à payer	180 000	160 000	20 000
Provision départ à la retraite	94 232	75 374	18 858
Provision pour Congés Payés	142 619	95 606	47 013
Etat Impôts et Taxes	137 685	116 582	21 103
CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	97 013	101 080	-4 067
Créditeurs divers	17 877	17 877	0
Compte de régularisation Passif / Fonds social	5 472	4 743	730
Compte d'attente	0	0	0
Intérêts réservés	3 663 750	3 039 500	624 250
Charge à payer	138 642	78 759	59 882
TOTAUX	4 477 290	3 689 522	787 768

Note B.5- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS**FINANCIERS**

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2021 à **2 914 118 DT**. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
FOPRODI (Note A.3-1-2)	2 338 123	1 082 884	1 255 239
CDC	59 156	1 233 250	-1 174 094
IRADA	511 927	500 781	11 146
UNIVERSELLE DE BOURSE	275	0	275
DECOUVERTS BANCAIRES	4 637	1 551	3 086
TOTAUX	2 914 118	2 818 465	95 652

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1-. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'année 2021 s'élèvent à **1 006 010 DT** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2021	31/12/2020	
Revenus des Participations	450 956	333 004	117 952
Plus-Values sur cessions d'actions	413 861	300 416	113 445
Jetons de présence	37 095	32 588	4 508
Revenus des Placements	468 162	436 993	31 169
Produits Comptes à terme	384 745	333 487	51 257
Plus-value/titre	1 963	37 220	-35 257
Plus-value/titre SICAV	19 004	0	19 004
Intérêts/CCA	13 692	20 588	-6 896
Dividendes des titres de placement BOURSIERS	43 403	8 626	34 777
Produits des sur comptes de placement	1 248	7 073	-5 825
Perte sur cession sicav			0
Produits sur certificat de dépôt	2 640	27 196	-24 555
Plus-values sur titres de placements	0	2 098	-2 098
intérêts de retard	1 466	704	762
Etudes et prestations de services	83 293	101 684	-18 392
Revenus conventions d'assistance	0	7 600	-7 600
Commissions sur projets financés FOPRODI	0	0	0
Annulation commission FOPRODI	0	0	0
Commissions sur projets CDC	25 891	48 264	-22 374
COMMISSIONS IRADA	11 470	11 470	0
COMMISSIONS restructuration	45 932	34 350	11 582
Autres Produits d'exploitation	3 600	7 783	-4 183
TOTAL	1 006 010	879 464	126 547

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2021. Ces charges s'élèvent à **15 260 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Opérations sur titres	9 026	23 993	-18 091
Frais sur titres de placement	1 997	5 041	-3 045
Pertes sur cession titres de placement	47	38 130	-38 083
Moins-value de réévaluation des titres	3 858	0	3 858
Pénalités de retard	3 124	0	3 124
Récupération frais / accident auto	0	-19 178	19 178
Services bancaires	6 234	5 907	327
Commissions bancaires	5 201	5 642	-441
Intérêts des comptes courants	1 033	265	768
TOTAUX	15 260	29 900	-14 640

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES**EXTERIEURS**

Les achats non stockés de fournitures et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2021 à **260 903 DT** contre **275 891 DT** en 2020. Ils se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Achats non stockés de fournitures	9 326	3 797	5 529
Achat carburant	28 310	28 339	-30
Loyers et charges locatives	30 211	32 745	-2 535
Entretiens et réparations	32 102	58 040	-25 938
Assurances	9 816	12 422	-2 606
Honoraires & Services extérieurs	62 122	63 315	-1 193
Publicités et relations publiques	7 714	4 172	3 542
Déplacements, Missions et Réceptions	26 659	19 156	7 503
Frais postaux et de télécommunication	14 224	15 572	-1 348
Etudes recherches et services extérieurs	15 788	23 784	-7 996
Dons et subvention	6 445	2 290	4 155
Cadeaux	9 799	830	8 969
Récupération frais / accident auto	-880	0	-880
Achats Divers	636	1 332	-696
Eau et électricité	5 314	6 112	-798
Transport administratif	3 318	3 984	-665
TOTAUX	260 903	275 891	-14 989

Note C.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2021 à **1 212 458** DT contre **1 086 296** DT en 2020, elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Salaires et compléments de salaires	494 744	515 026	-20 281
Primes et gratifications	491 114	396 168	94 946
Congés payés	0	-43 805	43 805
Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	194 425	186 604	7 821
Assurance Groupe	32 174	32 304	-130
TOTAUX	1 212 458	1 086 296	126 161

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que les reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Dotations aux amortissements	64 393	45 455	18 938
Amortissements des immobilisations	64 393	45 455	18 938
Dotations aux Provisions Nettes de reprises	-468 173	-225 984	-242 189
Provisions sur titres de participation	160 589	336 344	-175 755
Provisions sur titres de placement	0	662 185	-662 185
Provisions sur congés payés	47 013	0	47 013
Provisions comptes courants associés	0	40 800	-40 800
Provisions départ à la retraite	18 858	0	18 858
Reprise / Provisions sur titres de participation	-686 000	-257 209	-428 791
Reprise / Provisions sur CCA	-8 633	-337 095	328 462
Reprise / Provisions sur IDR	0	-43 994	43 994
Reprise / Provisions sur titres de placement	0	-627 016	627 016
TOTAUX	-403 780	-180 529	-223 251

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à **59 909 DT** contre **59 461 DT** en 2020 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Jetons de présence	39 063	25 575	13 488
T.F.P	19 508	18 673	835
Subvention TFP	-10 923	0	-10 923
FOPROLOS	9 754	9 336	418
T.C.L	0	600	-600
Droits de timbre et d'enregistrement	540	3 917	-3 377
Taxes sur les véhicules	1 120	1 360	-240
Pénalités de retard	548	0	548
Contribution conjoncturelle	300	0	300
TOTAUX	59 909	59 461	448

Note C.7- IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur les sociétés est calculé selon le minimum d'impôt de 0,2% du chiffre d'affaires TTC soit 2 069 DT.

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note D.1- TRANSFERT EXIGIBLE EN PRINCIPAL SUR FONDS GERES EN PASSIFS FINANCIERS COURANTS

En Dinar Tunisien

Fonds / Projets	TOTAL
<u>FOPRODI</u>	<u>415 849</u>
RAYAN	202 881
SOTULIN	16 074
SOTES	83 277
TECHNOLATEX	113 616
<u>CDC</u>	<u>22 656</u>
SOTULIN	6 738
ZEMAR	11 522
Trop perçu sur commissions CDC	4 396
Totaux	438 505

Note D.2- PLUS VALUES DE CESSION DES PARTICIPATION - PART DES FONDS GERES

En Dinar Tunisien

Fonds / Projets	FOPRODI	CDC	TOTAL
<u>RETROCESSION DE TITRES DE PARTICIPATION</u>	<u>415 849</u>	<u>0</u>	<u>415 849</u>
RAYAN	202 881	0	202 881
SOTULIN	16 074	0	16 074
SOTES	83 277	0	83 277
TECHNOLATEX	113 616	0	113 616
<u>REMBOURSEMENT DE CCA</u>	<u>0</u>	<u>18 260</u>	<u>18 260</u>
SOTULIN	0	6 738	6 738
ZEMAR	0	11 522	11 522
TOTAUX	415 849	18 260	434 109

Note D.3- PLUS VALUES DE CESSION DES PARTICIPATION - PART SODINO

En Dinar Tunisien

Fonds / Projets	Participations	Avances en CCA	TOTAL
RAYAN	118 542	0	118 542
SOTULIN	40 929	1 685	42 613
SOTES	60 227	12 278	72 505
TECHNOLATEX	81 885	0	81 885
WEST PHARMA	100 000	9 130	109 130
ZEMAR	0	2 878	2878
Autres	0	50	50
TOTAUX	401 583	26 020	427 603

Note D.4- ENCAISSEMENTS SUR CCA

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Principal	Plus-values	Total
SOTES	50 000	12 278	62 278
WEST PHARMA	123 973	9 130	133 103
ZEMAR	45 000	14 400	59 400
SOTULIN	105 000	8 423	113 423
TOTAUX	323 973	44 231	368 204

Note D.5- VARIATION DES PLACEMENTS COURANTS

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Titres cotés en bourse (Note A.5)	1 269 119	1 269 397	-278
Placements financiers (Note A.5)	7 341 654	6 606 073	735 581
TOTAUX	8 610 772	7 875 470	735 303

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PARTIES LIEES

Note F.1- ENGAGEMENTS RECUS

Les Actifs, Participations et Avances en comptes courants, couverts à concurrence de 60% de leur valeur par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
	1 466 000	1 023 600	

Note F.2- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.

1- Transactions intergroupes :

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;

Les loyers de l'année 2021, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2021, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 32 200 DT.

- ❖ Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT.

- Au cours de l'exercice 2021 la société SOPINO a augmenté son capital de 1 600 000 DT dont 800 000 DT par conversion de créances en CCA de SODINO SICAR, le reliquat constitue un apport en numéraire effectué par la STB SICAR. De ce fait, la créance en compte courant de la SODINO s'établit, au 31/12/2021 à 9 200 000.

- Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2021, sont portés parmi les intérêts réservés pour un montant de 624 250 DT .
- Au cours de l'exercice 2022 la SOPINO a procédé à un règlement partiel des intérêts sur compte courant dus à la SODINO pour un montant de 600 000 DT.
- La SOPINO a réalisé un nouveau projet pour un investissement de 24 millions de dinars, réalisé à 78 % à fin décembre 2021. Ce projet permettra d'améliorer considérablement ses revenus futurs.
- Le nouveau business plan de la SOPINO fait apparaître une trésorerie cumulée positive et permet notamment le règlement des engagements de la SOPINO vis-à-vis de la SODINO en principal, et intérêts sur la base d'éléments autorisés par le conseil d'administration de la SODINO en date du 22 décembre 2021 et le conseil d'administration de la SOPINO en date du 06 janvier 2022 et prévoyant notamment :
 - un nouvel échéancier de remboursement jusqu'à l'exercice 2032.
 - un taux d'intérêt de 8% à partir de 2022 applicable uniquement sur le principal du au 31 Décembre 2021 soit 9 200 mille Dinars. Les intérêts dus au 31 Décembre 2021 et s'élevant à 5712 mille Dinars ne sont pas productif d'intérêts sauf en cas d'impayés par rapport au nouveau échéancier. Ces intérêts seront payés en premier lieu en cinq annuités de 600 mille Dinars et une dernière annuité en 2026 de 3 312 mille Dinars.
 - Les intérêts annuels calculés à partir du 1^{er} Janvier 2022 et impayés sont productifs à partir de l'année . Il en est de même pour les impayés en principal.

L'échéancier de remboursement est présenté à la Note F.2 : Parties liées.

La SODINO a levé une partie de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 383 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la Sopino et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévu par le nouveau échéancier .Ainsi sa participation dans la SOPNO s'élevant 3 299 900 DT à est provisionné à hauteur de 767 000 DT.

Les intérêts dus par la SOPINO et s'élevant à 5 712 mille Dinars sont soient provisionnés (2 047 686 Dinars) soient t portés en intérêts réservés (3 663 750 DT) .

Le remboursement de cette dette s'étalera de l'exercice 2022 jusqu'à l'exercice 2032 :

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT DES INTERETS ET PRINCIPAL SUR CCA SODINO
En KDT

Année	Solde Principal	Intérêts capitalisés	Remboursement principal	Restant dû	Solde intérêts 2021	Remboursement intérêts	Restant dû	Total Restant dû	Total Remboursement
2021	9 200	0	0	9 200	5 712	0	5 712	14 912	0
2022		736	0	9 936		-600	5 112	15 048	-600
2023		795	0	10 731		-600	4 512	15 243	-600
2024		858	0	11 589		-600	3 912	15 502	-600
2025		927	0	12 516		-600	3 312	15 829	-600
2026		1 001	0	13 518		-3 312	0	13 518	-3 312
2027		1 081	-4 048	10 551				10 551	-4 048
2028		844	-2 778	8 618				8 618	-2 778
2029		689	-2 778	6 529				6 529	-2 778
2030		522	-2 778	4 274				4 274	-2 778
2031		342	-2 778	1 838				1 838	-2 778
2032		147	-1 985	0				0	-1 985
Total	9 200	7 944	-17 144		5 712	-5 712		121 863	-22 856

1.1- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

ANNEXES

ANNEXE I

SOCIETE SODINO SICAR

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2021
 (En Dinar Tunisien)

DESIGNATION	TAUX EN %	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N	
		31/12/2020	Acquis. 2021	Régul. & Cessions	31/12/2021	Cumul au 31/12/2020	Dotation 2021	Régul. & Cessions	Cumul au 31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		23 506	0	0	23 506	12 407	4 958	0	17 365	11 099	6 141
LOGICIELS	33,33%	23 506	0	0	23 506	12 407	4 958	0	17 365	11 099	6 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		824 325	32 384	242 429	1 099 139	510 120	59 435	33 977	603 533	314 204	495 606
BATIMENTS	2%	318 008	0	242 757	560 765	94 869	12 343	33 977	141 189	223 139	419 577
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	246 035	0	0	246 035	218 011	15 880	0	233 891	28 024	12 144
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS & INSTAL.	10%	58 373	0	0	58 373	48 316	4 398	0	52 714	10 056	5 659
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%	112 851	0	-328	112 523	72 965	5 172	0	78 136	39 887	34 387
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33%	89 058	32 384	0	121 442	75 960	21 643	0	97 603	13 097	23 839
Total		847 831	32 384	242 429	1 122 645	522 527	64 393	33 977	620 898	325 304	501 748

ANNEXE 2

DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D'ACTIONS

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
ABIT	252 400	0			0	0	252 400			-245 104	7 296	0	0	0	0	0	-7 296
ACT PHARMA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
AMINA CONFECTIO N	135 000	0			300 000	0	435 000			-81 000	54 000	0	0	0	0	0	0
BEE	12 500	16 500			0	0	29 000			-11 078	1 422	7 700	0	0	7 700	7 700	-3 300
BIO ESSENCES	22 000	24 000			0	0	46 000			-21 283	717	15 000	0	0	15 000	15 000	-1 500
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	0			0	0	156 350			-156 350	0	0	0	0	0	0	0
CEPAS MUSTI	45 000	0			0	0	45 000			-45 000	0	0	0	0	0	0	0
CHOCONOR D	130 000	276 000			0	0	406 000			-130 000	0	0	0	0	0	0	0
CIGMA BUSINESS COM	45 885	0		45 885	0	0	91 770			-45 885	0	0	0	0	0	0	0
DARNA	407 000	0			0	0	407 000			0	407 000	0	0	0	0	0	-439 122
DRIDI PLAST	20 000	24 200			0	0	44 200			-20 000	0	0	0	0	0	0	0
EQUERRE MODE	100 000	207 000			0	0	307 000			-100 000	0	50 000	0	0	50 000	50 000	0
EXPOFORES T	15 000	30 000			0	0	45 000			-12 000	3 000	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
EXTRA BETON	37 500	199 200			0	0	236 700			-14 707	22 793	0	0	0	0	0	-51 042
FEEDBACK LEADERS	150 000	0			0	0	150 000			-150 000	0	112 500	0	0	112 500	112 500	0
FRIGO	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
FRUINOR	15 000	0			0	0	15 000			-15 000	0	0	0	0	0	0	0
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000	0			0	0	140 000			-105 000	35 000	150 000	0	0	150 000	150 000	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143 000	0			0	0	143 000			-143 000	0	0	0	0	0	0	0
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720 000	1 440 000			0	0	2 160 000			-720 000	0	0	0	0	0	0	0
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88 000	196 000			135 000	0	419 000			-88 000	0	0	0	0	0	0	0
LES VERGERS DU SOLEIL	330 000	0			0	0	330 000			-330 000	0	0	0	0	0	0	0
MANAJEM	126 000	288 000			0	0	414 000			-50 400	75 600	0	0	0	0	0	0
MCCR	100 000	100 000			0	0	200 000			-100 000	0	0	0	0	0	0	0
MEDICAL WEAR	50 000	120 000			0	0	170 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
MEDINA TEXTILES	50 000	0			0	0	50 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
MOZAR	30 000	0			0	0	30 000			-23 735	6 265	0	0	0	0	0	-6 265
NESMA INDUSTRIE	132 000	288 000			500 000	0	920 000			-132 000	0	150 000	0	0	150 000	150 000	0
NORD TOURISME	124 000	0			0	0	124 000			-124 000	0	0	0	0	0	0	0
NUTRIDOR	180 000	354 000			0	0	534 000			-180 000	0	0	0	0	0	0	0
PLASTIQUE DU NORD	11 000	17 100			0	0	28 100			-11 000	0	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
PROMAX	0	0			200 000	0	200 000			0	0	0	0	0	0	0	0
SAB	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	-3
SADETT	209 460	0			0	0	209 460			-209 460	0	0	0	0	0	0	0
SAICA	0	0			0	0	0			0	0	40 000	0	0	40 000	40 000	0
SB CONFECTION	35 000	70 800			0	0	105 800			-35 000	0	35 000	0	0	35 000	35 000	0
SDA MABROUKA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
SEB	262 500	0			0	0	262 500			0	262 500	0	0	0	0	0	-204 589
SEPHARMA	90 000	0			0	0	90 000			-90 000	0	0	0	0	0	0	0
SFFYN SAMI	60 000	0			0	0	60 000			-59 500	500	0	0	0	0	0	-500
SIMER	53 000	120 000			0	0	173 000			-53 000	0	0	0	0	0	0	0
SIMETAL	670 000	320 000			0	0	990 000			-482 500	187 500	0	0	0	0	0	0
SINA	200 000	0			0	0	200 000			-200 000	0	75 000	0	0	75 000	75 000	0
SINCAR	148 000	181 800			0	0	329 800			-124 241	23 759	0	0	0	0	0	-52 944
SIPH	188 800	280 800			0	0	469 600			-188 800	0	0	0	0	0	0	0
SKAN AGRO	142 000	340 000			150 000	0	632 000			-142 000	0	30 000	0	0	30 000	12 000	0
SKCPM	4 800	0			0	0	4 800			-4 800	0	0	0	0	0	0	0
SMM	116 000	472 000			0	0	588 000			-116 000	0	0	0	0	0	0	0
SMVDA ETTATAOUE R II	12 000	0			0	0	12 000			-12 000	0	0	0	0	0	0	0
SOCABIS	110 000	0			0	0	110 000			-44 000	66 000	0	0	0	0	0	0
SOMIPEM	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
SOMOMA	8 000	21 120			0	0	29 120			-6 297	1 703	0	0	0	0	0	-6 200
SOREVAL	89 000	225 000			0	0	314 000			-89 000	0	30 000	0	0	30 000	30 000	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SOTRAMOL	49 000	87 300			0	0	136 300			-49 000	0	75 000	0	0	75 000	75 000	0
SOTUCAM+	70 000	246 000			0	0	316 000			-70 000	0	0	0	0	0	0	0
SOTUFAF	100 000	0			0	0	100 000			-87 520	12 480	0	0	0	0	0	-12 480
STOTCA	90 000	135 000			200 000	0	425 000			-82 000	8 000	50 000	0	0	50 000	50 000	-20 000
TAOOC	50 000	292 000			0	0	342 000			-25 000	25 000	0	0	0	0	0	0
TECHNOLAT EX	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
TREFINORD	150 000	331 000			0	0	481 000			-134 407	15 593	0	0	0	0	0	-50 000
TUILE DU NORD	55 000	50 000			0	0	105 000			-55 000	0	50 000	0	0	50 000	50 000	0
TUNIPA	175 000	105 000			0	0	280 000			-175 000	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIA PNEUS	380 000	380 000			0	0	760 000	-285 000	-285 000	-95 000	285 000	0	0	0	0	0	0
TUNISIE FONDERIE	250 000	180 000			0	0	430 000			-236 047	13 953	117 000	0	0	117 000	117 000	-24 000
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140 000	0			0	0	140 000			-106 875	33 125	0	0	0	0	0	-33 126
VEGA CABLES	135 000	390 000			0	0	525 000			-18 780	116 220	0	0	0	0	0	0
WHITE PHARMA	0	316 800	247 000		0	0	563 800			0	0	120 000	0	0	120 000	120 000	-3 500
WOOD PLAST	95 400	84 600			173 000	0	353 000			-63 600	31 800	50 000	397 000	0	447 000	50 000	0
ZAGROM	60 000	108 000			0	0	168 000			-60 000	0	0	0	0	0	0	0
Z'BIDA	6 000	0			0	0	6 000			-6 000	0	0	0	0	0	0	0
AOUILIA	9 250	0			0	0	9 250			-9 250	0	0	0	0	0	0	0
CEB	150 000	0			0	0	150 000			-150 000	0	250 000	0	0	250 000	250 000	0
VAGA	198 750	0			0	0	198 750			-198 781	-31	0	0	0	0	0	0
Wintech	485 500	258 700			0	0	744 200			-485 500	0	0	0	0	0	0	0
TSV	150 000	102 000			0	0	252 000			-150 000	0	50 000	0	0	50 000	50 000	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SIST	34 800	29 700			0	0	64 500			-34 800	0	5 000	0	0	5 000	5 000	0
BEST CAR	90 000	0			0	0	90 000			-90 000	0	0	0	0	0	0	0
ILHEM	0	0			0	0	0			0	0	70 000	0	0	70 000	42 000	-90 567
SOTES	0	0			0	0	0			0	0	150 000	0	0	150 000	0	0
CTIA	150 000	0			0	0	150 000			-135 000	15 000	150 000	0	0	150 000	150 000	-15 000
SIEM	250 000	0			0	0	250 000			-250 000	0	150 000	0	0	150 000	150 000	0
SIMAC	350 000	0			0	0	350 000			-330 000	20 000	0	0	0	0	0	-20 000
GTOO	80 000	109 260			0	0	189 260			-80 000	0	30 000	0	0	30 000	30 000	0
IMG	250 000	0			0	0	250 000			-250 000	0	100 000	0	0	100 000	100 000	0
HELIX	15 000	0			0	0	15 000			-15 000	0	23 000	0	0	23 000	23 000	0
SAN	23 000	19 800			0	0	42 800			-21 388	1 612	0	0	0	0	0	-7 400
GATT	1 000	0			0	0	1 000			-1 000	0	0	0	0	0	0	0
HIPAC	50 000	78 000			0	0	128 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
BOLERIO	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
RAYAN	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
UPAM	46 000	132 000			0	0	178 000			-46 000	0	0	0	0	0	0	0
INB	333 300	0			0	0	333 300			-333 340	-40	250 000	0	0	250 000	250 000	0
VONORD	229 000	0			0	0	229 000			-229 000	0	128 000	0	0	128 000	128 000	0
EL GHANIMA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
AL-DESIGN	55 000	90 000			0	0	145 000			-55 000	0	0	0	0	0	0	0
SELMI.PLAST	10 000	16 740			0	0	26 740			-10 000	0	0	0	0	0	0	0
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165 000	97 500			0	0	262 500			-99 000	66 000	0	0	0	0	0	-105 000
H NORD	6 250	6 250			0	0	12 500			0	6 250	0	0	0	0	0	-19 848

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
OUEST																	
IMP EL AMINE	60 000	39 600			0	0	99 600			-55 757	4 243	0	0	0	0	0	-7 043
SOTULIN	22 000	9 800			0	0	31 800			0	22 000	0	0	0	0	0	-181
SAS	70 000	138 000			0	0	208 000			-70 000	0	0	0	0	0	0	0
KHAIRET BLADI	50 000	160 000			0	0	210 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
Injection Plastique	320 000	270 000			0	0	590 000			-320 000	0	0	0	0	0	0	0
ECO PRODUCTA	40 000	0			0	0	40 000			-40 000	0	0	0	0	0	0	0
ENERGY INDUSTRIES	689 000	0			0	0	689 000			-689 000	0	0	0	0	0	0	0
PVC" Ayadi"	16 660	16 670			0	0	33 330			0	16 660	0	0	0	0	0	-49 406
SIGMASOL	60 000	60 000			0	0	120 000			-55 000	5 000	0	0	0	0	0	-10 000
TOM FRAIS	23 000	72 000			0	0	95 000			-23 000	0	0	0	0	0	0	0
MS-ELITES	30 500	84 000			0	0	114 500			-30 500	0	0	0	0	0	0	-1 000
BIO FREEZE	175 000	322 000			0	0	497 000			-175 000	0	486	0	0	486	0	0
SONO MAR	46 000	46 000			0	0	92 000			-34 500	11 500	30 000	0	0	30 000	30 000	-23 000
ALIMENTS VERTS SAV	82 000	223 000			175 000	0	480 000			-82 000	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIA PULLETS	30 000	180 000			0	0	210 000			-30 000	0	0	0	0	0	0	0
ELECTRONIC CONCEPT	45 000	0			65 000	0	110 000			-45 000	0	105 000	0	0	105 000	105 000	0
GOLD CIN	100 000	0			0	0	100 000			-48 000	52 000	0	0	0	0	0	0
GREEN HILL	0	0	900 000		0	0	900 000			0	0	0	0	0	0	0	0
HN OUEST	100 000	144 000			0	0	244 000			-93 852	6 148	0	0	0	0	0	-15 000
SEFRIM	0	0			300 000	0	300 000			0	0	0	0	0	0	0	0
M PACK	0	0			0	920 000	920 000	0	-460 000	0	0	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats	
WEST PHARMA	0	0			0	0	0			0	0	26 207	0	0	26 207	0	-5 000	
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	315 000			0	155 000	470 000			0	0	0	0	160 000	160 000	0	-8 520	
TUNIA HELICOPTER	0	0			0	340 000	340 000			0	0	0	0	0	0	0	0	
MSTC	0	0			0	100 000	100 000			0	0	0	0	200 000	200 000	0	0	
ZEMAR	0	480 000			0	120 000	600 000			0	0	0	0	135 000	135 000	0	-2 074	
Reclassements	0	0								0		-30 000		0	-30 000	0	0	
SOPINO	0	0								0	0	9 200 000		0	9 200 000	0	0	
IKDAM GESTION	0	0								0	0	21 000		0	21 000	21 414	0	
Regularisation												-1339			-1339			
TOTAUX	13 062 605	11 817 240	1 147 000	45 885	2 198 000	1 635 000	29 905 730	-285 000	-745 000	-11 140 037	1 922 568	0	11 864 554	397 000	495 000	12 756 554	2 473 614	-1 294 906